

Remerciements

L'élaboration de ce deuxième Rapport de l'Observatoire sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone a suscité une intense mobilisation, nourrie par nombre de Rencontres majeures, des partenariats consolidés, des échanges novateurs, ainsi que par l'intériorisation par tous ceux qui y ont été associés d'une culture propre à asseoir au quotidien la liaison entre l'action et l'analyse, confortant de ce fait la cohésion de l'ensemble démocratique francophone.

Qu'il me soit permis à ce titre d'exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont participé à cet exercice exigeant, mais combien stimulant, au service, comme l'a souligné le chapitre 5 de la Déclaration de Bamako, de l'amélioration des actions de la Francophonie en appui aux efforts nationaux destinés à donner corps aux engagements souscrits en faveur de l'Etat de droit, de la démocratie, des droits de l'Homme, et, partant, de la paix et du développement, mais aussi de la prévention, par l'alerte précoce, comme du règlement des crises et des conflits.

Ces remerciements s'adressent tout d'abord à l'équipe de la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme (DDHDP), dont l'engagement a constitué le socle de ce travail, tant par les activités régulières menées dans les différents secteurs afférents à la «Mission paix, démocratie et droits de l'Homme», source principale de la substance de ce Rapport, que par la dynamique de partage des données et des réflexions qui s'est instaurée durablement en son sein.

Il s'agit de Messieurs Ridha Bouabid, Ntolé Kazadi, Xavier Michel, Conseillers, David Bongard, Amadou Diallo, Patricia Herdt, Saïdou Kane, Lazare ki-Zerbo, Georges Nakseu-Nguefang, Andrianaivo Ravelona Rajoana, Alassani Tigri, Mohamed Traoré, Alexandra Alexandrova Veleva, Cyrille Zogo Ondo, et, enfin, de Boubacar Issa Abdourhamane, qui s'est fortement impliqué, avec efficacité et constance, dans la coordination de la publication de l'ouvrage, tous Responsables de projets, ce, grâce à la disponibilité du Secrétariat, en particulier, celle de Mesdames Martine Belmont, Awa Camara et Fatou Mahine, et avec le soutien de Monsieur Jacques Kupa, chargé des publications.

Ces remerciements vont également à toutes les personnalités qui ont accompagné, depuis 2000, au sein d'un Comité consultatif informel, la dynamique de création, de déploiement et d'ajustement stratégique progressif du dispositif d'observation et d'évaluation, tant au regard des évolutions politiques internes que de la configuration renouvelée des relations internationales, en particulier Messieurs Antoine Bernard, Robert Dossou, Lansana Kouyaté, Patrice Meyer-Bisch, Pambou Tchivounda, André Salifou, Luc Sindjoun, Karel Vasak, certains d'entre elles ayant, en outre, bien voulu prendre une part notoire dans l'exercice de conception, d'intégration des données et de rédaction du Rapport. Il s'agit de Messieurs Albert Bourgi, Jean du Bois de Gaudusson, Emmanuel Decaux, Jacques Fremont et Joseph Maila.

Les contributions thématiques de Messieurs Clément Aganahi, Jean-Pierre Colin, Alioune Badara Fall, Gérard Fellous, François Frison-Roche, Stéphane Jans, Slobodan Milacic, Antony Todorov, se sont, dans ce contexte, avérées précieuses pour ouvrir le champs de l'Observatoire à des composantes de l'espace francophone ou à des volets précis de la Déclaration de Bamako, jusqu'ici insuffisamment appréhendés. Le dialogue permanent avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à travers son Secrétariat général, sa Commission politique ainsi que le Réseau des Femmes parlementaires, qui s'est notamment traduit par des études inédites sur la vie de l'Institution parlementaire, ainsi que sur la participation des Femmes dans les institutions représentatives, dans nos Etats et gouvernements membres, doit être ici, de même, salué.

Il convient aussi de souligner l'apport déterminant des réseaux institutionnels de Francophonie dont la mobilisation et l'implication ont permis d'enrichir de façon significative la démarche de l'observation. Il s'agit de l'Union des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires francophones (UCESIF), l'Association des Hautes Juridictions de Cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF), la

Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB), l'Association francophone des Commissions nationales de promotion et de protection des droits de l'Homme (AFCNDH), l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF), l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF), l'Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF), l'Association africaine des Hautes Juridictions francophones (AAHJF).

Enfin, les contributions des OING, en particulier de la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme (FIDH), de Reporters sans frontières (RSF), du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) et de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg, ont donné un éclairage appréciable dans leurs domaines d'activités respectifs, scellant ainsi l'option aujourd'hui traditionnelle d'un partenariat rénové avec la société civile.

Christine Desouches